NOUSTY

Procès Verbal du Conseil Municipal du 1er juillet 2020.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2020.

DELIBERATIONS

- **Recrutement d'un agent suite à un départ en retraite**
- **Giratoire : budget supplémentaire, notamment enfouissement des réseaux**
- **Vote des taux des taxes communales**
- **Budget Primitif 2020**
- **Commissions communales :**
  - **CCAS : Conseil d'Administration (art. R 123-7).**
  - **CCID : validation des membres.**

PORTE à CONNAISSANCE

- **Parole au Maire :**
  - **Point COVID-19**
  - **Achat terrain Mentières**

- **Parole aux Adjoints :**
  - **Michel Courades :**
    - Point voirie : entretiens fossés devis travaux renforcement voirie
    - Point travaux du Bourg
    - Point giratoire
  - **Sophie Raymond :**
    - Communication :
      - Travail sur la refonte du site www.Nousty.fr.
        - -Nouvelle organisation
        - -Nouvelle interface graphique
        - -Nouvelles fonctionnalités
        - à travers des ateliers internes à la Commission Communication et avec la commission TIC.
    - Action Sociale :
      - accompagnements en cours sur la commune;
      - Election du CCAS
      - lien avec l'intercommunalité
    - PCS :
      - Organisation de la mise à jour du PCS
  - **Bertrand Candoré :**
    - Informatique : mise à jour du site internet Mairie.
    - Bâtiments : rénovation église.

- **Christine Caperaa :**
  - Vie associative :
    - Compte rendu de la réunion des associations du 24/06/2020
  - Commissions "vie du village" :
    - Point sur les animations à venir
    - Point sur les projets en cours

INFORMATIONS DIVERSES

***

L'an deux mille vingt et le 08 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Nousty, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Pour Tous (changement de salle compte tenu du COVID-19. La Préfecture a été informée de ce changement en date du 19 mai 2020), sous la présidence de M. BORDE-BAYLACQ CLAUDE, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE	Mme TOUSSAINT Mireille
ETAIENT PRESENTS	**Présents :** BAYARD Christophe, BATARD Estelle, CANDORE Bertrand, CAPERAA Christine, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, FERNANDEZ Béla, KOHUT-SVELKO Nicolas, LASSUS Sophie, LUCAS Céline, MATEO Joëlle, MOULIGNE Bruno, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, RICAU Sylvie, TOUSSAINT Mireille ; Conseillers Municipaux
PROCURATIONS	-
ABSENT	M. VERDIER Laurent.

Ouverture de la séance : 19h10.

1° Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 juin 2020.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2° DELIBERATIONS

1) Recrutement d'un agent suite à un départ en retraite

Suite aux entretiens, trois personnes ont été retenues. La commune a reçu une soixantaine de curriculum vitae.
Le choix s'est porté sur M. ZACHER, dont le contrat débutera le 3 août.
Validation du recrutement à l'unanimité.

2) Giratoire : budget supplémentaire, notamment enfouissement des réseaux.

Comme convenu lors du dernier conseil, le financement et notamment celui concernant les travaux d'enfouissement des réseaux a été revu afin d'apporter plus de détails et de clarté.
Ainsi, le coût total des travaux pour le giratoire se présente :

Coût Global Giratoire RD 817 NOUSTY			
Chiffres SDEPA présentés au Conseil municipal du 8/06/2020			
Création EP sécuritaire	devis	50 525,96 €	
	Part commune	**25 696,01 €**	
		1 844,01 €	
		27 540,02 €	
Génie civil	devis	40 899,38 €	
	Part commune	**36 309,70 €**	
		1 492,68 €	
		37 802,38 €	
Rénovation EP mise souterrain	devis	57 538,00 €	
	Part commune	**31 344,01 €**	
		2 099,93 €	
		33 443,94 €	
Enfouissement réseaux	devis	136 578,37 €	
	Part commune	**45 729,46 €**	
		4 972,02 €	
		50 701,48 €	
Total travaux SDEPA			**149 487,82 €**
Travaux pilotés par Dpt 64	**Part commune**		**116 000,00 €**
Total (hors aménagement zone intercommunale)			**265 487,82 €**

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des présents, le choix de l'enfouissement des réseaux au niveau du futur giratoire.

3) Vote des taux des taxes communales

Lors du dernier conseil municipal, il avait été proposé de ne pas augmenter les taux des taxes communales.
La fiscalité directe pour les communes, comprend principalement, quatre taxes.
Les quatre taxes directes sont :

- la **taxe d'habitation**, payée par les particuliers et les entreprises ;
- la **taxe sur le foncier bâti**, payée par les propriétaires du terrain ;
- la **taxe sur le foncier non bâti**, également payée par les propriétaires du terrain ;
- la **contribution économique territoriale**, acquittée par les entreprises, venant en substitution de la taxe professionnelle (TP) supprimée depuis 2010.

<u>Pour information, les taux des taxes votés en 2019 :</u>

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	2 395 000 €	9.91%	237 345 €
TFB	1 535 000 €	10.99%	168 697 €
TFNB	38 200 €	44.51%	17 003 €
Produit attendu			423 045 €

Concernant, Nousty, pour l'année 2020, les prévisions, sans augmenter les taux, sont les suivantes :

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	2 425 000 €	9.91%	240 318 €
TFB	1 567 000 €	10.99%	172 213€
TFNB	38 800€	44.51%	17 270€
Produit attendu			**429 801 €**

4) **Budget Primitif 2020**

Parole est donnée à M. MOULIGNÉ afin de présenter le budget primitif de 2020.
M. MOULIGNÉ rappelle au conseil municipal que l'examen et la clôture de l'exercice 2019, a été réalisé par l'équipe précédente.

Quelques chiffres :
-Excédent de fonctionnement : 323 782.08€
-Déficit d'investissement : 49 276.78€
-Résultat de l'exercice : 274 505.30€.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Claude BORDE-BAYLACQ Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**174 175,76**
- un excédent reporté de :	**149 606,32**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**323 782,08**
- un déficit d'investissement de :	**49 276,78**
- un déficit des restes à réaliser de :	**0,00**
Soit un besoin de financement de :	**49 276,78**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	**323 782,08**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**49 276,78**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**274 505,30**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	**49 276,78**

STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :
1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANT 2019	OBJET SUBVENTION	PROPOSITION 2020
Coopérative Education Nationale	4 500 €	Sorties scolaires	4 500 €
Association Chasse	150 €		150 €
ACLAN	500 €	Organisation d'événements culturels	500 €
Amicale des Anciens Combattants	250 €	Cérémonies	250 €
PNS	9 000 €	Pérennisation et développement de l'association	9 000 €
FNACA	60 à 80 €	Organisation de manifestations	60 €
Comité des Fêtes	2 300 €	Feu d'artifice des fêtes	3 000 €
TOTAL	16 760 €		17 460€

PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2020 :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BP 2020

DEPENSES de fonctionnement	Année 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	243 095,00 €	338 897,00 €
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	88 600,00 €	85 000,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	133 805,00 €	230 862,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 290,00 €	20 635,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 400,00 €	2 400,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	362 450,00 €	360 050,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 450,00 €	5 300,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	357 000,00 €	354 750,00 €
014 - Atténuations de produits	99 202,00 €	99 202,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	80 100,00 €	106 573,00 €
66 - Charges financières	21 223,00 €	19 131,00 €
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	20 000,00 €	25 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	34 849,00 €	44 900,00 €
Total dépenses de fonctionnement	**1 040 733,32 €**	**1 007 743,00 €**

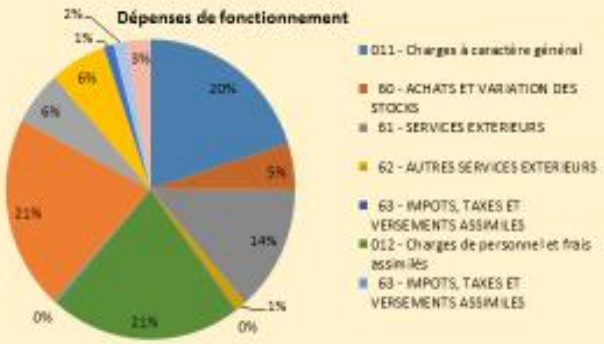

RECETTES de fonctionnement	année 2019	BP 2020
70 - Produits des services, domaine et ventes diverse	76 425,76 €	77 100,00 €
73 - Impôts et taxes	713 861,78 €	690 756,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	134 474,67 €	118 580,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	11 199,05 €	10 815,00 €
76 - Produits financiers	17,37 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	240,00 €	0,00 €
013 - Atténuations de charges	8 676,81 €	0,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	149 606,32 €	110 492,00 €
Total recettes réelles	**1 094 501,76 €**	**1 007 743,00 €**
Total recettes de fonctionnement hors report	**944 895,44 €**	**897 251,00 €**

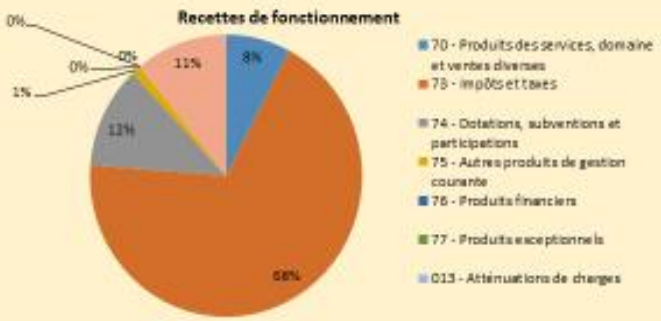

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BP 2020

DEPENSES Investissement	Année 2019	BP 2020
001 - Déficit d'investissement reporté	127 571	49 277
020 - Dépenses imprévues		20 000
16 - Emprunts et dettes assimilés	73 677	75 923
21 - Immobilisations corporelles		
Total dépenses réelles hors opérations	**201 248**	**145 200**
12 - MATERIEL	14 944	10 000
34 - Urbanisation voie nouvelle et réseaux RD	31 578	
42 - VOIRES-PARKING	14 264	0
57 - CHEMINEMENT PIETON		20 000
64 - Travaux Eglise intérieur	15 253	40 000
65- Achat terrain Mentières		8 500
65- Aménagement parcours vita-santé		5 000
65- rangement association		5 000
69 - Aménagement nouveau cimetiere	4 889	5 000
70 - ROND POINT RD 817	3 168	285 488
71 - RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX	4 028	15 000
72 - Eclairage public phase 2 SDEPA		24 000
Total dépenses d'investissement	**289 373**	**543 188**

RECETTES Investissement	Année 2019	BP 2020
001 - Excédent d'investissement reporté		
10 - Dotations, fonds divers et reserves	219 927	213 500
13 - Subventions d'investissement reçues	12 962	10 000
16 - Emprunts et dettes assimilés		
27 - Autres immobilisations financières		
Total recettes réelles hors opérations	**232 889**	**223 500**
12 - MATERIEL		
42 - VOIRES-PARKING	7 207	
57 - CHEMINEMENT PIETON		
59 - CITY STADE		
64 - Travaux Eglise intérieur-extérieur		
66 - RACHAT EPFL LARAIGNOU ET LAFUSTE		
69 - Aménagement nouveau cimetiere		
70 - ROND POINT RD 817		305 488
71 - RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX		
Total recettes opérations d'invest.	**7 207**	**305 488**
Total recettes d'ordre		**14 200**
Total recettes d'investissement	**240 096**	**543 188**

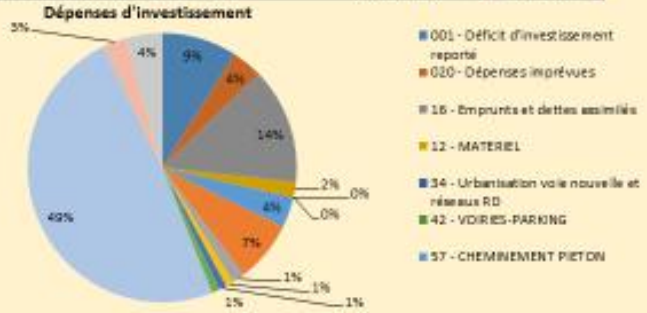

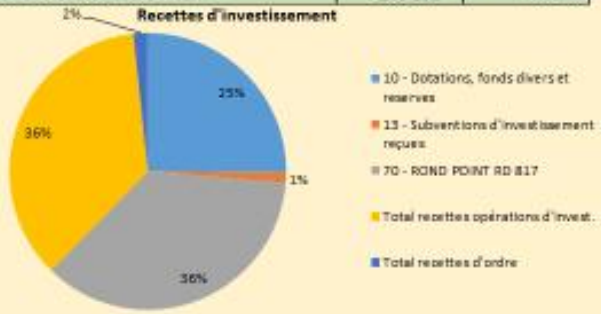

SYNTHESE :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 007 743,00 €

Recettes : 1 007 743,00 €

Investissement :

Dépenses : 543 188,00 €

Recettes : 543 188,00 €

5) Commissions communales :

- **CCAS : Conseil d'Administration (art. R 123-7).**

Pour rappel, le CCAS est un organisme « extérieur » au conseil municipal régi par les articles L123- 4 et suivants, R123-7 et suivants du Code de l'action sociale et des familles (CASF). C'est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration présidé par le maire.

Le CCAS est composé :

- du maire qui en est le Président de droit,

et en nombre égal :

- de membres élus en son sein par le conseil municipal. L'élection se fait au scrutin de liste a la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,
- de membres nommés par le maire par arrêté parmi des personnes non membres du conseil municipal.

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal (dans la limite de 8 membres élus et 8 membres nommés, en plus du maire).

Proposition des membres :

- membres élus : Mme RAYMOND ; Mme TOUSSAINT ; Mme RICAU ; Mme FERNANDES.

- membres nommés : Mme Danielle NOUGUEZ ; M. Jacques ROUSSEAU ; Mme Jannine GUILLEMIN ; Mme Dany CAPERAA.

→Vote des membres élus, par scrutin de liste.
→Vote des membres non élus.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents pour les membres suivants :
- membres élus : Mme RAYMOND ; Mme TOUSSAINT ; Mme RICAU ; Mme FERNANDES.
- membres nommés : Mme Danielle NOUGUEZ ; M. Jacques ROUSSEAU ; Mme Jannine GUILLEMIN ; Mme Dany CAPERAA.

- **Commission communale des impôts directs (art. 1650 du CGI): validation des membres.**

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de 7 membres, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires dans les communes jusqu'à 2000 habitants. La nomination des membres de la commission a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.
Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal (le conseil municipal dresse une liste de 24 personnes dans les communes jusqu'à 2 000 habitants (12 titulaires, 12 suppléants).

Proposition des membres :

Titulaires :
Mme BUREU Marie-Thérèse ; Mme DOUMENGES Marie-France ; M. CAZABAN André ; M. COUCUROU Alain ; M. HUMARAUT Pierre ; M. MOULUQUET Jean.

Suppléants :
M. BORDE-BAYLACQ Jean-Marc ; M. BOUE-LAPLACE Jean ; M. CAZENAVE-TAPIE Alain ; M.CUYAUBE Régis ; M. FRECHOU Serge ; M. FRECHOU Christian.

→Vote des membres de la CCID : Le conseil municipal vote à l'unanimité pour les membres proposés ci-dessus.

PORTE à CONNAISSANCE

- **Parole au Maire :**
  - **Point COVID-19**
  - **Achat terrain Mentières**

M. le Maire a rencontré la famille Mentières et cette dernière est prête à vendre le terrain pour 7 500 €.
De plus, M. le Maire informe le conseil qu'il y a un historique avec ce terrain. En effet, il y plusieurs dizaine d'années, un accord avec la famille Fréchou, avec échange de parcelles, avait été passé. Cet accord consistait en un échange entre, la parcelle de l'actuel parking de l'église, (parcelle déjà « constructible ») et la parcelle dite « Mentières » (qui devait devenir « constructible »). Or cette dernière, à ce jour, n'est jamais passée « constructible ».

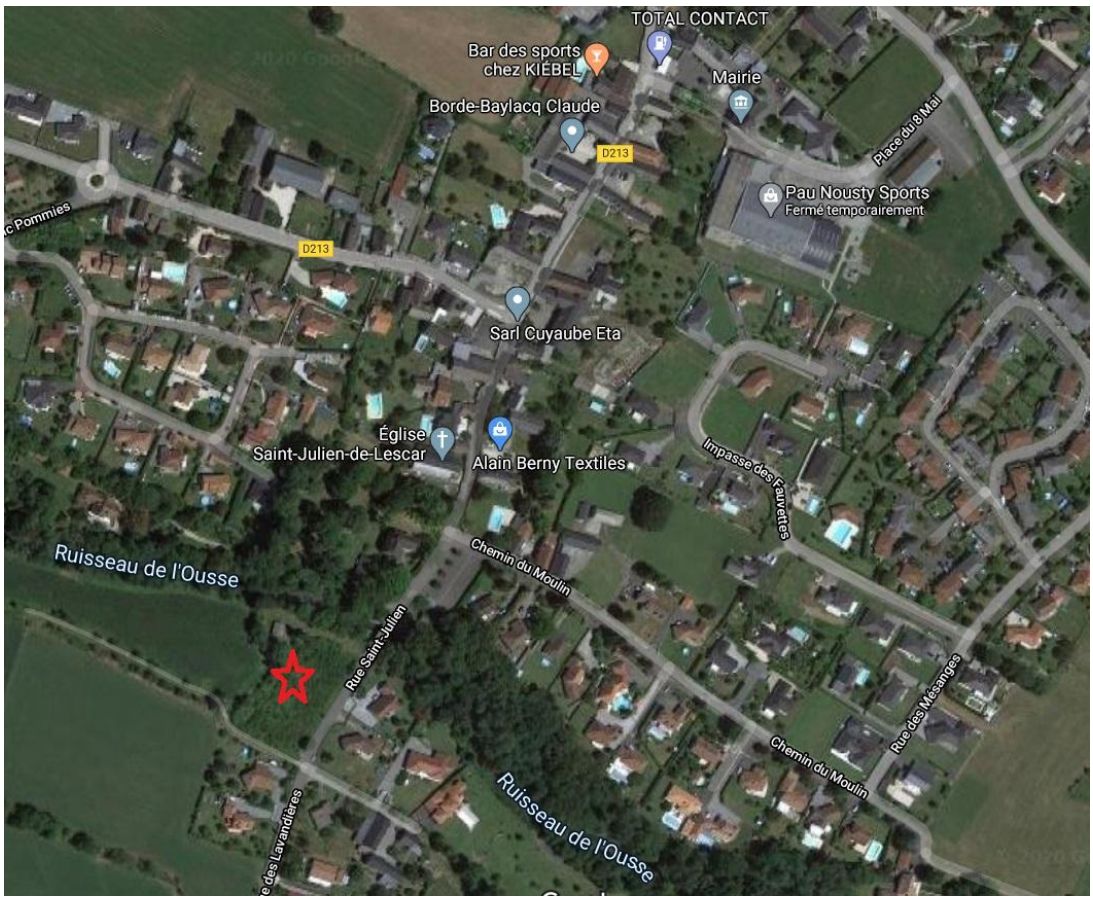

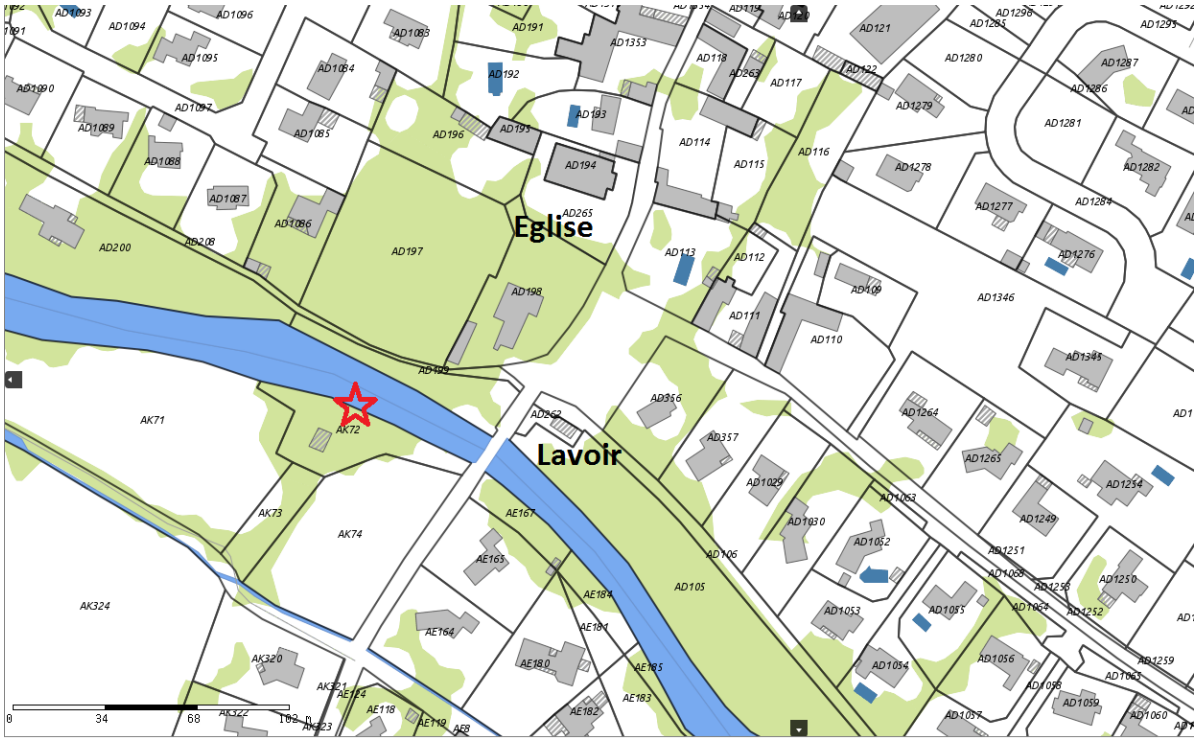

- **Linky**

Les compteurs Linky seront déployés sur la commune à partir de septembre 2020. M. le Maire informe le conseil qu'il est possible de s'opposer à l'installation de ce nouveau compteur. Or, le client devra alors prendre à sa charge divers frais tels que les relevés (entre 90 et 100 € l'intervention).

M. le Maire en profite pour rappeler aux conseillers, que plusieurs dossiers vont débuter à la rentrée :
-le déploiement des compteurs Linky
-l'unité de méthanisation à Nousty et à Artigueloutan
-le giratoire.

- **Parole aux Adjoints :**
  - **Michel Courades :**
    - Point giratoire :

Début des travaux en septembre pour trois mois minimum.

    - Point voirie : entretiens fossés devis travaux renforcement voirie.

De nombreux fossés sont bouchés, c'est pourquoi nous avons programmé de les nettoyer et d'apporter un travail particulier au niveau des ponts. Ce travail sera fait courant juillet avec l'entreprise Patrick CABANNE.
D'autres travaux seront entrepris avec l'entreprise HORGUE : le pied du chemin des Grives (l'eau arrive dans le virage et creuse sous la chaussée) ; chemin des Lavandières.

    - Point travaux du Bourg :

Les travaux ont débutés et seront terminés le vendredi 03/07/2020. Il y a eu quelques craintes relevées :
- par les agriculteurs, concernant le franchissement avec les engins. Mais tout a été fait pour ne pas gêner le passage des engins agricoles.
- par les riverains, concernant l'écoulement de l'eau pluviale. Là encore les travaux par le département ont été réalisés sans relever la chaussée.

    - Lavoir :

Les espaces le long du ruisseau sont privés. La propriétaire souhaiterait fermer à nouveau et mettre du grillage afin de couper le passage entre le lavoir et les berges du ruisseau. M. le Maire soumet l'idée d'acquérir une petite partie en continuité du lavoir afin d'agrémenter les lieux.

    - Bordure de l'Ousse :

Bordure du ruisseau vers Soumoulou, autorisation conjointe avec le propriétaire, M. Cazassus, de déposer de la terre pour limiter les inondations.

    - Méthanisation :

Enquête publique pour l'usine de méthanisation à Artigueloutan.

    - M. Cuyaubé :

Un permis de construire a été déposé afin de faire une extension du bâtiment.

    - Dépôts sauvages :

Dépôts sauvages sur le parking du cimetière : faut il mettre une poubelle ou pas ?

  - **Sophie Raymond :**
    - Communication :

      - Travail sur la refonte du site www.Nousty.fr: travail à faire sur la refonte technique, sur l'aspect graphique et les nouvelles fonctionnalités.

      Action Sociale :

      - l'accompagnement sur certains dossiers a débuté.

      - L'élection des membres du conseil d'administration du CCAS est à venir, suite à la nomination des membres, ce jour.

      - lien avec l'intercommunalité : prise de contact avec Mme DUPOUY afin de prendre connaissance de tous les liens existants entre la commune et l'intercommunalité.

    - PCS : travail sur l'actualisation du PCS, notamment l'organigramme (élus) à partir de la semaine prochaine.
    - Astreinte élus : une astreinte téléphonique, avec roulement des adjoints et du maire.

- **Bertrand Candoré :**
  - Informatique : travail en cours sur le site internet et investissement à faire pour l'achat de matériel pour le secrétariat de mairie.
  - Bâtiments, rénovation église : au-delà de 40 000€ la commune sera obligée de passer par un marché public. Donc le but est d'essayer d'éviter cette procédure (trop contraignante). De plus, une visite de l'église d'Espoey, qui a été rénovée récemment, a été organisée.

- **Christine Caperaa :**
  - Vie associative :
    - Compte rendu de la réunion des associations du 24/06/2020

1 – PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE
2 – RAPPEL DES REGLES DE FONCTIONNEMENT
3 – TOUR DE TABLE DES ASSOCIATIONS (présentation et questions divers)
- Les associations, avec des cours (ou sorties) hebdomadaires, qui ont repris :
- La Montagne
- Le Yoga
- La Zumba
- La Bibliothèque – elle n'ouvre que le samedi matin pour l'instant
- Le Pau Nousty Sports
- Yi Pènè (n'a jamais arrêté)
- La Danse
- Les autres associations (Béarnais, Gym, Théâtre) attendent septembre…

<u>Les problèmes évoqués :</u>
Que la salle polyvalente soit propre le lundi pour les cours
Réponse : L'information a été transmise à Marie et l'arrivée du nouvel Agent communal devrait résoudre ce problème.

La création de rangements sécurisés
Réponse : Voir les différentes possibilités avec Bertrand et les employés communaux

La bibliothèque <u>qui dépond de l'intercom</u> n'a plus de coordinatrice et de budget
Réponse : J'ai demandé à la Présidente de me faire une liste de leur besoin et je la ferais suivre à l'Intercom – J'ai déjà pris contact avec eux à ce sujet.

La Section Gym et Yoga auront peut être besoin de créneaux supplémentaires
Réponse : Pour l'instant ce n'est qu'un projet donc nous attendons… Mais les disponibilités vont commencer à se faire rare… Quizz de la Maison Lafuste ??

Le Pau Nousty Sports a évoqué leur inquiétude pour clôturer leur budget
2019/2020 et pour la reprise de la saison 2020/2021 !
Réponse : Dès que le budget 2020 de la Mairie sera voté (le 1er juillet) nous pourrons leur allouer leur subvention de 9000€ sans attendre. Quant à la subvention exceptionnelle elle est encore en discussion.

4 – ORGANISATION D'UNE JOURNEE DES ASSOCIATIONS
Les associations sont attachées à la journée à Soumoulou mais ne sont pas contre l'idée par exemple de faire une soirée des Assos liée avec un match et une soirée du PNS !
A re travailler dans ce sens !

5 – LE MARCHE DE NOEL

6 – DATES À RETENIR

-02 août 2020 : Repas de l'association YI PENE au Clos Basté à Moncaup
-04 octobre 2020 : Repas des Anciens du PAU NOUSTY SPORTS

- Commissions "vie du village" :
  - Point sur les animations à venir : préparation de la journée festive et cinéma plein air du 25 juillet prochain.
  - Fêtes du village : la décision de les maintenir ou bine de les annuler est à prendre.
- Conseil des Jeunes : le projet, qui concernerait les élèves de CM1 et CM2, a été présenté aux enseignantes lors du conseil d'école.

- **Bruno Mouligné :**
  - Ecole :
  - Conseil école : le dernier de l'année scolaire 2019/2020 a eu lieu le 30 juin. Mme Redhon, la directrice actuelle quitte Nousty et c'est Mme Betbèze qui prend sa succession.
  - Effectifs : 182 élèves sont inscrits pour septembre prochain. A ce chiffre, il faudra rajouter les inscriptions de l'été.
  - Changement horaires : les horaires de l'école passeraient à 8h30-12h00 et 13h45-16h15. Le changement porte sur 15 minutes, passant de 13h30 à 13h45.

Clôture de la séance : 21h45.